



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC



POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE

Communiqué interne

COURRIER ÉLECTRONIQUE ET INTRANET

DESTINATAIRES : Membres du CMDP
Résidents en médecine et en pharmacie
Infirmières praticiennes spécialisées
Chefs et infirmières des unités de soins et services
Chefs et infirmières des cliniques pré-opératoires
Direction des soins infirmiers
Direction des services professionnels

EXPÉDITEUR : Julie Racicot, chef du Département de pharmacie
Suzanne Lachance, adjointe direction soins infirmiers

DATE : 18 janvier 2018

OBJET : **ERRATUM - Ordonnance collective d'arrêt préopératoire de médicaments avant une chirurgie (OC-190)**

Vous avez été informé plus tôt cette semaine qu'une nouvelle ordonnance collective (OC-190) a été approuvée le 15 janvier concernant l'arrêt préopératoire de médicaments avant une chirurgie cardiaque, bariatrique ou thoracique. Deux modifications ont dû être apportées à l'ordonnance collective :

- L'ordonnance collective est applicable dans les cliniques ambulatoires de pré-opératoire seulement
- Les notes dans le bas des tableaux des antiplaquettaires et anticoagulants oraux directs ont été transférées dans la section contre-indications de manière à ce qu'elles soient plus en évidence.

Vous trouverez ci-joint la version modifiée applicable dès maintenant. Nous nous excusons pour ces inconvénients.

Merci de votre collaboration